Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_18-DE
Reçu le 06/05/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le mercredi 4 mai à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français Secrétaire de Séance
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement
Charles COLLIN	Membre – Président CAF du Cher
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Nicolas LEPAIN	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_18-DE
Reçu le 06/05/2022

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Hugo LEFELLE

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 20.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_18-DE
Reçu le 06/05/2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

XVIII - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION APLEAT ACEP

Une convention a été signée avec l'association Apleat-Acep, association de santé et de solidarité, opérant sur le quartier du Val d'Auron à Bourges, pour la réalisation de 2 fresques - porche Régie de quartier, 30 et 32 rue H Boyer - porche resto du cœur, 1 et 3 rue A Maillol.

Val de Berry finance ces actions à hauteur de 875 €.

Je vous demande de prendre acte de cette convention pour l'année 2022.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration prend acte de cette convention signée avec l'Association APLEAT-ACEP concernant le financement de la réalisation de ces deux fresques réalisées au Val d'Auron à hauteur de 875 €.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Daniel ROBIN

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 5 mai 2022
Pour le Directeur Général
Par Délégation
Le Directeur Général Adjoint,
Benoît LEMAIGRE

VAL DE BERRY - OFFICE DE L'HABITAT DU CHER

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_18-DE
Reçu le 06/05/2022

CONVENTION DE PARTENARIAT

PROJET RELALISATION D'UNE FRESQUE MURALE

VAL D'AURON

Entre les soussignés

L'APLEAT-ACEP, Association de santé et de solidarité,
Dont le siège est situé au 10 bis boulevard Rocheplatte – 45000 ORLEANS,
Représentée par Madame Pascale NEVEU, en qualité de Directrice Générale
Dénommée ci-après « APLEAT-ACEP »
D'une part,

ET

VAL DE BERRY, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHER
Dont le siège est situé 14 rue Jean Jacques Rousseau – 18000 BOURGES
Représenté par son Directeur Général investi des pouvoirs de signature suivant la délibération du Conseil d'Administration du 17 septembre 2021.
D'autre part,

Les missions de l'APLEAT-ACEP
L'APLEAT-ACEP Association Loi 1901 assure une mission de service public auprès de personnes en difficultés spécifiques, présentant des conduites addictives ou atteintes de pathologies chroniques somatiques et en précarité psychologique et sociale.
Elle assure également une mission de prévention spécialisée et en particulier dans les zones dites « QPV ».
Ses axes d'intervention sont l'accueil, l'évaluation, l'orientation, la réduction des risques, la prévention, le soin, la coordination et l'accompagnement en ambulatoire ou en résidentiel de personnes souffrant d'addiction ou de maladies chroniques, des jeunes et de leur famille.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_18-DE
Reçu le 06/05/2022

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet :

La présente convention a pour objet de fixer les conditions d'intervention des uns et des autres concernant le projet « Réalisation d'une Fresque ».

Ce projet permet d'impliquer les jeunes dans une démarche citoyenne d'amélioration de leur lieu de vie, en restaurant puis en réalisant une œuvre sous des porches d'immeuble. Le chantier éducatif a pour but de valoriser le jeune dans son engagement et permet ainsi de lutter contre toute forme d'exclusion.
Une valorisation pécuniaire de 50 euros par jeune permet la réalisation de projets personnels. Celle-ci est prise en charge par Val de Berry.
Par ailleurs, ce projet fait appel au dispositif TAPAJ (Travail Alternatif Payé A la Journée). Dispositif d'innovation médico-sociale soutenue par l'Etat permettant aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement médico-psycho-social et une activité professionnelle payée à la journée ne nécessitant pas de qualifications ou compétences particulières, et ne les engageant pas immédiatement sur la durée.

ARTICLE 2 : Engagements de l'APLEAT-ACEP

2.1 L'APLEAT-ACEP s'engage à réaliser une fiche projet décrivant les objectifs et modalités de mise en œuvre des chantiers éducatifs et notamment la réalisation de fresques.

2.2 L'APLEAT-ACEP s'engage à s'assurer du bon déroulé des actions avec l'ensemble des partenaires.

2.3 L'APLEAT-ACEP s'engage à fournir un bilan quantitatif et qualitatif des actions qui sera transmis à Claudie CAMUZAT, Directrice du Service Commercial et Proximité, ccamuzat@valdeberry.fr

2.4 L'APLEAT-ACEP s'engage à rencontrer VAL DE BERRY, Office Public de l'Habitat du Cher, afin d'exposer le bilan de ce projet.

2.5 L'APLEAT-ACEP s'engage à communiquer à Claudie CAMUZAT, Directrice du Service Commercial et Proximité, ccamuzat@valdeberry.fr, ainsi qu'à Benoit LEMAIGRE, Directeur

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_18-DE
Reçu le 06/05/2022

Général Adjoint blemaigre@valdeberry.fr, les informations nécessaires au suivi de leurs statistiques, en respectant le cadre réglementaire et avec l'accord du jeune et de sa famille.

ARTICLE 3 : Engagement de VAL DE BERRY

VAL DE BERRY, Office Public de l'Habitat du Cher, s'engage à mettre à disposition une aide logistique (bâtiment et ouverture aux groupes et à l'artiste) ainsi qu'une aide financière de 350 euros à l'association APLEAT-ACEP pour la réalisation des chantiers éducatifs encadrés par les éducateurs de prévention spécialisée et une aide financière de 875 euros pour le nettoyage et la peinture des 2 porches dans le cadre du dispositif TAPAJ.

- Supports de la fresque murale
- Porche Régie de quartier, 30 et 32 rue H Boyer à Bourges
- Porche resto du cœur, 1 et 3 rue A Maillol à Bourges

ARTICLE 4 : Durée de la Convention

La présente convention est conclue pour la seule et unique période nécessitant les interventions pour le projet « réalisation d'une fresque », soit entre le 7 et 17 février 2022.

Des ateliers seront proposés :

Dans le cadre du projet Chantier Educatif – avec les artistes TOPAZ et DISK

Dates : entre le 7 et 17 février 2022

- 7 collégiens encadrés par des éducateurs de rue
- 5 jeunes et un encadrant pour TAPAJ

ARTICLE 6 : Evaluation du partenariat

Au terme de la Convention, l'APLEAT-ACEP transmettra à Claudie CAMUZAT, Directrice du Service Commercial et Proximité, ccamuzat@valdeberry.fr, un rapport synthétisant le bilan des travaux menés sur la durée du partenariat et les perspectives que ceux-ci auront ouvertes. Ce rapport fera également le bilan des actions de communication menées dans le cadre du partenariat.

ARTICLE 7 : Confidentialité et secret professionnel

Hormis dans le cadre des actions de communication liées au Projet, les Parties s'engagent, tant pendant l'exécution de la Convention qu'après la fin de celle-ci, à conserver confidentielles les informations auxquelles elles auraient pu avoir accès dans le cadre de l'exécution des présentes et s'engagent à faire respecter strictement cette obligation par leurs personnels.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_18-DE
Reçu le 06/05/2022

Le travail d'équipe de l'intervenant et des personnels des structures suppose le partage d'informations utiles à l'accompagnement des jeunes.

ARTICLE 8 : Résiliation - Révision

8.1 En cas d'inexécution ou de violation, par l'une des Parties de l'une quelconque des dispositions de cette Convention, celle-ci pourra être résiliée unilatéralement et de plein droit par l'autre Partie, 30 (trente) jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet et ceci, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la Partie défaillante.

8.2 La présente Convention pourra être révisée à tout moment, à la demande de l'une des Parties.

Toute révision de la présente Convention devra donner lieu à un avenant signé par chacune des Parties.

ARTICLE 11 : Litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différends sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation dans le délai de deux mois.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige sera porté devant le Tribunal administratif d'Orléans.

ARTICLE 12 : Droit applicable – Attribution de compétence

La présente Convention est régie par le droit français.

Tout litige concernant la validité, l'interprétation ou l'exécution de la Convention sera, à défaut d'accord amiable, porté devant les tribunaux compétents d'Orléans.

Fait en 2 exemplaires originaux.

A Bourges le

Pour l'Association APLEAT ACEP
Pascale NEVEU

Directrice Générale APLEAT-ACEP

APLEAT-ACEP
Direction Générale
10 bis boulevard rocheplatte
45000 ORLÉANS
02 38 62 96 05

Pour VAL DE BERRY

Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Directeur Technique et Développement
Benoît LEMAIGRE

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_19-DE
Reçu le 06/05/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le mercredi 4 mai à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français Secrétaire de Séance
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement
Charles COLLIN	Membre – Président CAF du Cher
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Nicolas LEPAIN	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_19-DE
Reçu le 06/05/2022

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Hugo LEFELLE

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 20.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_19-DE
Reçu le 06/05/2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

==========

XIX – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ACCRO VAL – PROJET DE FESTIVAL DE MUSIQUE

Il est demandé à Val de Berry une participation au financement du projet « **Musique O Val** » porté par l'association Accro'Val, sur le quartier du Val d'Auron.

Val de Berry financerait ce projet à hauteur de 1 500 €.

Objectifs :
Créer plus d'animation et de vie dans le quartier. L'association Accro'Val organisera le samedi 21 mai de 12h à 19h un festival de musique, rattaché au week-end de la brocante du dimanche 22 mai 2022.

« Musique O Val », avec 2 scènes de chaque côté de la place rouge, et avec en accroche des groupes de musiques locaux (têtes d'affiches), tout au long de l'après-midi. En parallèle, la scène sera ouverte à des jeunes musicien (e)s qui débutent, qui souhaitent se faire connaître ou juste présenter leur art, un peu comme un tremplin.

L'association Accro'Val porteuse de l'action, se chargera de l'organisation, de la logistique, de la communication, de la buvette etc…

Par ailleurs, l'association Accro'Val souhaite donner une « tonalité » particulière à ce temps fort. En effet, dans un souci de mis en réseau et de valorisation des acteurs du quartier, Accro'Val imagine que cet après midi pourrait être l'occasion de mettre en lumière les associations ou structures qui sont présentes sur le quartier. De fait, un espace sous plusieurs barnums sera dédié aux associations volontaires qui souhaitent tenir un stand ou proposer une animation, ou simplement venir avec des habitants, et ainsi faire de cette journée festive ouverte à tous aussi un temps fort partenarial ouvert à tous et gratuit

Je vous demande votre accord afin de contribuer au financement de ce projet sur le quartier du Val d'Auron, pour l'année 2022, pour un montant de 1 500 €.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_19-DE
Reçu le 06/05/2022

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration donne son accord pour contribuer au financement de ce projet sur le quartier du Val d'Auron à hauteur de 1 500 € et autorise la signature de la convention avec l'Association Accro'Val.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Daniel ROBIN

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 5 mai 2022
Pour le Directeur Général
Par Délégation
Le Directeur Général Adjoint,
Benoît LEMAIGRE

VAL DE BERRY - OFFICE DE L'HABITAT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le mercredi 4 mai à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français Secrétaire de Séance
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement
Charles COLLIN	Membre – Président CAF du Cher
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Nicolas LEPAIN	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Hugo LEFELLE

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 20.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

XX - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MANUFACTURE DES ARTS NUMERIQUES DE BOURGES - PROJET ECHOS D'AMES QUARTIERS NORD DE BOURGES

Il est demandé à Val de Berry une participation au financement du projet « Echos d'âmes », porté par l'association Manufacture des Arts Numériques de Bourges (MANB), sur les quartiers nord de Bourges, dont vous trouverez en annexe la présentation détaillée.

Val de Berry financerait ce projet à hauteur de 2 000 €.

Je vous demande d'autoriser Val de Berry à contribuer au financement de ce projet sur les quartiers Nord, pour l'année 2022, pour un montant de 2 000 €.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration donne son accord pour contribuer au financement de ce projet sur les quartiers Nord de Bourges pour l'année 2022 à hauteur de 2 000 € et autorise la signature de la convention avec l'association MANB.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Daniel ROBIN

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 5 mai 2022
Pour le Directeur Général
Par Délégation
Le Directeur Général Adjoint,
Benoît LEMAIGRE

VAL DE BERRY - OFFICE DE L'HABITAT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

MANUFACTURE DES ARTS NUMÉRIQUES DE BOURGES

ÉCHOS D'ÂMES

Oratorio dinatoire

Paroles des Quartiers

ÉQUIPE CRÉATION

Rémi DURY	Compositeur
Vincent ESPERON	Compositeur
Cyril BERTHET	Compositeur
Jon HAURE-PLACÉ	Compositeur

ÉQUIPE DOCUMENTAIRE

Anais ENSHAIAN	Réalisatrice
Christine LEGERET	Photographe

ÉQUIPE RECHERCHE

Guillaume ÉTIENNE	Ethnologue

MANB
34 rue Henri Sellier
Conservatoire de Bourges - 18000 BOURGES

Contact : manbasso18@gmail.com

Siret : 832 322 051 00018 - RNA : W 181 00 42 42 - APE : 9002 Z
Depuis le 01 Août 2017

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

SOMMAIRE

PRÉSENTATION P 1

CONTEXTE / INTENTIONS ARTISTIQUES P 2

REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES / ARCHIVES P 3

DÉROULÉ DES OPÉRATIONS P 4/5

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MANB P 6/7

PARTENAIRES PRIVILÈGIÉS P 8

AUTRES PARTENAIRES P 9

MANUFACTURE DES ARTS NUMÉRIQUES DE BOURGES

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

PRÉSENTATION

Le projet **«ÉCHOS D'ÂMES»** consiste à recueillir la parole des habitants des quartiers nord de la ville de Bourges et de s'en saisir collectivement pour en montrer la portée artistique et sociale.

Ces témoignages seront donc envisagés dans une double dimension :

En tant qu'***objet*** et ***support de créations artistiques sonores*** d'une part, mais aussi en tant que ***modalités d'expression originale*** rendant compte des multiples points de vue sur la vie sociale locale d'autre part.

La restitution sous formes de **« *veillées dinatoires* »** sera organisée avec les habitants.

Il s'agira de rendre la parole aux habitants du quartier à partir d'installations sonores diffusant ***des extraits d'entretiens significatifs*** (mobilisant particulièrement le registre du sensible, de l'affect et des émotions), ***imbriqués aux créations sonores*** (orchestrations électroacoustiques) qu'ils ont inspirées.

Tout au long du projet, une réalisatrice sera présente lors des différentes actions dans le but de réaliser ***un documentaire vidéo*** retraçant le processus complet de cette création originale.

Une photographe complètera les actions des intervenants de la MANB tout en gardant un ***regard transversal sur les quartiers***. Son travail retracera la vie du projet autant que la vie des quartiers et des personnalités impliquées.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

LE CONTEXTE

La multiplication des échanges verbaux sur les réseaux sociaux ont forgés un langage codé rapide, pour des échanges ping-pong, brefs, balancés, cliqués, likés, buzzés, followerisés, storisés, sous forme de tags, de hashtags, de screens, de snaps, de bulles, de sparks, de punchlines, de twitts de re-twitts, de sms, d'émoticônes, de pouces levés, de pouces baissés....qui circulent en rhizomes à la vitesse de la lumière et occupent pleinement et incessamment la bande passante.

Et pourtant...

L'essentiel de ce qui fait langage pour un musicien est absent de cette néo communication verbale...

... Les hésitations, les doutes, les interrogations, les balbutiements, les bégaiements, les rires, les silences, les hoquets, les étonnements, les zézaiements, les roulements, les grasseyements, les cris, les éructations, les toussotements, les accents, les gasconnades, les berrichonnades, les pleurs, les chuintements, les inspirations, les souffles, les suspensions.....bref, toutes ces scories langagières sont bien plus que le sel du langage, elles sont ***la musique du langage*** ...

LES INTENTIONS ARTISTIQUES
ou PORTRAITS SONORES ORCHESTRÉS

Ce sont précisément ces scories qui nous intéressent car elles portent magnifiquement la personnalité de chaque individu et renforcent leurs témoignages. *Elles sont particulièrement inspirantes pour nos compositions musicales.*
Elles sont les couleurs et les affects des histoires individuelles singulières et passionnantes.

Avec **«ÉCHOS D'ÂMES»** les musiciens/compositeurs de la MANB se font ***ethno/musiciens du 21ème siècle*** persuadés qu'il faut recueillir, récolter, rassembler ces paroles de vie et ces témoignages qui circulent hors des réseaux numériques.

Grâce à nos microphones de précision nous prendrons soin de capter toutes ces nuances, de les assembler, de les orchestrer, de les spatialiser dans des compositions électroacoustiques en multi-pistes spécifiques pour chaque paroles recueillies.

Le système de diffusion permettant aux deux sources, paroles et musiques, de se mixer naturellement dans l'espace fera l'objet d'une attention toute particulière, tant au moment de la restitution qu'au cours des temps de composition des créations sonores.

Ce dispositif de diffusion sera composé d'une ***Octophonie circulaire immersive*** complétée par huit points d'écoutes indépendants distribués au dessus des spectateurs.

Le travail de composition résidera donc autant dans la temporatlité des pièces que dans leurs distributions spatiales. En effet, cette technique de multi-diffusion implique une composition musicale spécifique qui permet de «jouer» aussi avec cette dimension supplémentaire : ***l'espace.***

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES ?
NON ! Veillées dinatoires !

La restitution publique n'est pas une représentation publique de type spectacle, c'est :

Une veillée dinatoire entre habitants réunis
Pour écouter son voisin, sa voisine avec attention dans un contexte communautaire.

Il est prévu plusieurs soirées (à définir avec les acteurs locaux).

ARCHIVES VIVANTES ET PUBLIQUES

Pour pérenniser et diffuser plus largement ces collectes nous avons prévu :

Des expositions publiques - sonores et visuelles -

En partenariat avec **la Médiathèque de Bourges et les Bibliothèques « du Val d'Auron », « des Gibjoncs » et « des Quatre Piliers » et Radio Résonnance.**

Une exposition itinérante pourra être installée temporairement dans différentes bibliothèques de la ville.

Une version stéréophonique sera également réalisée à destination de Radio Résonance qui en assurera la diffusion lors d'émissions spéciales.

Les Archives Départementales et municipales pourront aussi se saisir de ces oeuvres, témoignages, rendant compte des représentations et du vécu des habitants dans une perspective sensible et artistique aussi bien qu'historique et sociale, matériau utile aussi bien aux chercheurs en sciences humaines et sociales se questionnant sur le sujet qu'aux acteurs de la ville souhaitant comprendre les dynamiques collectives mises à jour par le projet.

L'éclairage anthropologique permettra également d'illustrer la manière dont les artistes peuvent contribuer à la vie sociale locale, son dynamisme, en questionnant les relations créées avec les habitants, leur appropriation d'un tel projet et ses effets sociaux, pédagogiques et scientifiques. ***Cet aspect sera valorisé ultérieurement par la publication d'un ou plusieurs articles et de communications à des colloques.***

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

DÉROULÉ DES OPÉRATIONS

Le travail consistera à co-produire avec les habitants une dynamique artistique et sociale se déroulant en cinq phases.

Opus 1 - RENCONTRES ET RÉCOLTES

Six mois

Mobilisant le réseau déjà existant des collaborateurs du projet au sein des quartiers nord de Bourges, il s'agira en premier lieu de ***collecter les témoignages des habitants et collectifs présents sur le territoire***, tout comme des ambiances sonores spécifiques de la vie de quartier (marchés, espaces publics, parcs...).

Une photographe aura pour rôle de fixer une temporalité dans ce processus de collecte. La collecte des données bénéficiera de l'aide et l'éclairage d'un ethnologue (Université de Tours/ UMR 7324 Citeres).

- **Rencontres et échanges informels** avec les habitants des quartiers.
- **Installations dans divers lieux de prises de paroles** avec microphones et magnétophones (à définir selon les lieux).
- **Enregistrements des témoignages volontaires des habitants.**

Opus 2 - MONTAGE ET COMPOSITION EN STUDIO

Quatre mois

Les enregistrements seront travaillés (sélection, montage) et utilisés comme ***objets de création sonore*** par les artistes de la Manufacture des Arts Numériques de Bourges.

- **Montage des interviews** avec les personnes enregistrées.
- **Compositions musicales** par les compositeurs de la MANB.

Opus 3 - PRÉPARATION DES VEILLÉES

Deux mois

La préparation des veillées se fera avec les habitants et consistera à ***configurer les installations :*** scénographie, calibrage des dispositifs d'écoute...

- **Réunions préparatoires avec les habitants** pour l'organisation des veillées.
- **Distribution des tâches** (décors, scénographie, régie technique, repas, communication...)
- **Suivi des opérations.**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

Opus 4 - CONSTRUCTION DE LA SCÉNOGRAPHIE et DÉROULEMENT DES VEILLÉES

Une semaine

Plusieurs soirées sur un temps court. Trois jours consécutifs.

Nous allons travailler la construction de la scénographie en collaboration avec les habitants du quartier sur les thèmes suivants :

- **Veillées dinatoires**
- **Concert immersif**
- **Écoute des portraits sonores**
- **Décors et installations**
- **Interventions musicales, théâtrales, chorégrphiques...**

Opus 5 - ARCHIVES VIVANTES ET PUBLIQUES

Ce travail donnera lieu à plusieurs formes de valorisation afin de le faire vivre et le rendre disponible :

- ***Expositions itinérantes***
- ***Création d'une version stéréophonique*** pour diffusions radio/postcast/internet...
- ***Archivage départemental et municipal***
- ***Éclairage anthropologique***

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MANB

ÉQUIPE CRÉATION

DURY Rémi *(29 juillet 1958)* - Compositeur

J'ai d'abord découvert le violon en autodidacte avec les répertoires des musiques traditionnelles, puis posé un micro sur mon violon pour plonger dans le jazz rock. Après un détour par les Beaux-arts de Dijon, j'ai intégré un groupe de musiciens parisiens qui produisaient des émissions créatives sur France Musique et France culture. La découverte des concerts du GRM ont été un choc.
En 1979, j'entrais dans la classe de Pierre Schaeffer et Guy Reibel au Conservatoire National Supérieur de Paris. Sortie en 1981 avec un 1er prix et à partir de cette période j'ai continuellement cherché à jouer la musique électroacoustique en temps réel. Co-fondateur des studios Puce-Muse. Nombreux concerts en France et à l'étranger. Puis Artactil et DA FACT société commerciale pour la création et la commercialisation d'une lutherie spécifiquement conçue pour les arts numériques.
Lauréat des concours nationaux et internationaux, grand prix de l'innovation de la ville de Paris. Professeur d'enseignement artistique au conservatoire de Bourges et co-fondateur de la MANB.

ESPERON Vincent *(12 mai 1973)* - Compositeur

Initié à la musique depuis l'âge de 7 ans, devenu professionnel en tant que musicien instrumentiste en 1998 après avoir écumé les scènes underground, retourné à la vie de travailleur multiple en 2003, j'ai depuis très longtemps baigné mon existence dans l'univers sonore du monde.
Suite à la découverte de la musique électroacoustique en 2004 au sein du conservatoire de Bourges, je me suis propulsé avec ardeur dans cet univers immense jusqu'à l'obtention du DEM de composition électroacoustique en 2015.
Artiste Intermittent à nouveau depuis 2016. Ma participation à la création en 2017 de la MANB reflète mon état d'esprit actuel. Création, diffusion, pédagogie et partage des savoirs sont les moteurs des actions que j'entreprends en tant que professionnel des constellations artistiques actuelles.

BERTHET Cyril *(15 janvier 1988)* - Compositeur

Initié très tôt à la danse et la musique orale du Berry entre Morogues et La Borne, j'ai rapidement développé le goût des textures sonores et des musiques populaires (musiques répétitives à bourdons). A la flûte traversière d'abord, puis au saxophone, j'apporte mon inspiration au sein de nombreuses rencontres musicales avec le souhait de donner un souffle nouveau au répertoire à danser du Berry aux côtés du Grand Barbichon Prod notamment.
En parallèle, avec la Cie Oh z'arts etc, je crée un répertoire solo en multi-diffusion à destination d'oeuvres littéraires telles que Boris Vian ou Joseph Andras. Sensible à la pratique collective, à la pédagogie et aux interactions sociétales, je dirige et écris pour l'Ensemble Départemental de Musiques Traditionnelles de Bourges composé de 43 musiciens amateurs.
Régisseur et organisateur de nombreux évènements, élève du département de musique électro-acoustique du conservatoire de Bourges, j'ai rejoins naturellement l'équipe de la Manufacture des Arts Numériques afin d'y développer collectivement la création, la recherche, la pédagogie et la diffusion.

HAURE-PLACÉ Jon *(27 novembre 1991)* - Compositeur

« Méli-mélomane », j'ai d'abord suivi de mes 7 à 17 ans des cours de théorie musicale et d'instruments (guitares) en école de musique, tout en pratiquant déjà le montage sonore et la MAO et en participant à des ateliers d'éveil musical et corporel. D'abord guitariste et arrangeur d'un groupe de fusion rock-trad, amateur d'instruments en tout genre, j'ai très vite recherché des mélanges musicaux plus étranges, ce qui m'a mené à de nombreuses formes d'expérimentations et inventions sonores, circuit-bending et lutherie sauvage entre autre. Depuis 2010, j'ai suivi un parcours Beaux-arts : Une licence en 2014 sur la matérialisation du geste et de l'intention acoustique notamment, en passant par la poésie sonore, le travail de la voix et de son écriture. Une maîtrise en 2016 avec une recherche sur des formes alternatives de représentation du sonore et de l'immatériel en général. Après plusieurs expériences radiophoniques (co-fondateur de friture radio) et compositions pour artistes vidéastes, j'intègre la promotion Arthésis du post diplôme Arts et Créations Sonores jusqu'en 2018, où je me spécialise dans la performance et l'installation sonore. En parallèle, depuis 2015 je suis un cursus de musique électro-acoustique au conservatoire où je compose en multi-diffusion. Aussi co-organisateur d'événements (festival l'Odyssée 2&3...), mon travail sonore actuel oscille entre élaboration et installation de dispositifs sonores sculpturaux, créations radiophoniques, sound-design, bande son de films/spectacles, ateliers de création sonore, éveil musical et performances live.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

ÉQUIPE DOCUMENTAIRE

ENSHAIAN Anaïs *(12 septembre 1978)* - Réalisatrice

Née en 1978 à Kyoto, je vis aujourd'hui à Bourges.
Après avoir été monteuse de film alternant fiction et documentaire pendant une quinzaine d'années, je suis passée à la réalisation il y a quelques années.
Passionnée de documentaire, j'aime aller à la rencontre des gens, capter le réel.
Initiée à la musique électro-accoustique, je suis par ailleurs extrêmement sensible au travail sonore dans ma démarche documentaire.
Ayant réalisé un film l'année dernière autour des centre sociaux et espaces de vie sociale, « Cher territoire », je suis enchantée à l'idée de rejoindre le projet initié par la Manb « échos d'âme ».

LEGERET Christine *(10 octobre 1976)* - Photographe

Après un bac scientifique et une maîtrise en Sciences Économiques à Toulouse, je reviens vers ce qui me correspond : un milieu artistique qui s'exprime à travers la photographie et que je pratique depuis que je suis jeune.
A partir de 2000 et pendant 4 ans, j'intègre les grandes agences publicitaires parisiennes en tant qu'acheteuse d'art où j'organise les productions photo. Je développe alors mon oeil photographique à travers les différents styles des photographes avec qui je travaille. Je collabore alors avec les agences publicitaires, les magazines de mode et de décoration.
Depuis toujours j'aime raconter des histoires à travers la photographie avec des mises en scène mais j'aime tout autant capturer la force de scènes de la vie quotidienne à travers les expressions des gens dans des instants particuliers, sur le vif, dans des attitudes complètement naturelles et parfois insolites.
Je m'intéresse au décor, qu'il soit naturel ou urbain, dans ce qu'il peut évoquer des personnes qui l'habitent et qui en prennent possession.
Pour moi, les histoires se situent dans les détails qui semblent parfois anodins mais qui révèlent souvent bien plus que de longs discours. Les personnages prennent alors sens dans leur environnement qui vient s'inscrire dans le cadre et poser l'ambiance.

ÉQUIPE RECHERCHE

ETIENNE Guillaume *(25 février 1981)* - Ethnologue

Guillaume Etienne est anthropologue, maître de conférences à l'université de Tours (UMR 7324 Citeres). Les thématiques explorées sont celles des appartenances, et notamment la façon dont elles s'expriment, s'actualisent et se reconfigurent en contexte migratoire. Il a travaillé dans le cadre de sa thèse sur l'accueil des migrants par l'Église catholique, et notamment des migrants portugais à partir de l'étude d'un pèlerinage local (Les sauveurs de Sainte Solange, PUFR, 2017).
Plus récemment, il travaille avec des mineurs non accompagnés pour étudier la manière dont ces jeunes gens évoluent dans les dispositifs d'accompagnement qui les prennent en charge et, au-delà, lorsqu'ils en sortent : comment s'expriment les appartenances (nationales, ethniques, groupes professionnels ou de castes, etc.) qu'ils mobilisent – notamment à travers l'art-, comment se construisent les sociabilités, leurs rapports à la famille et leurs trajectoires.
Il participe également aux réflexions concernant le patrimoine des migrations et des migrants en région Centre-Val de Loire (Histoires de migrations, PUFR, 2017). Il s'intéresse actuellement, et notamment dans le cadre des activités de la MANB, aux relations entre sciences et arts, en tant que les deux champs poursuivent des objectifs communs : offrir un regard particulier sur le monde.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS «ÉCHOS D'ÂMES»

Dans le cadre de la convention tri-partite

MANB / CNRS UMR 7324 CITERES / Université de Tours

Note scientifique et technique

Au carrefour de l'art, de la science et de la citoyenneté

L'art porte, au même titre que la science, un regard sur le monde, les deux pratiques sont donc envisagées comme complémentaires (Eisner & Powell 2002). Les recherches sociologiques et anthropologiques sur l'art constituent en ce sens des champs scientifiques à part entière.
Concernant le son plus spécifiquement, tout un champ s'est constitué autour de l'idée qu'il constitue l'une des modalités – trop souvent reléguée au second rang – du social et du culturel. Ces approches en sound studies permettent d'éclairer sous un jour nouveau les thématiques habituelles des sciences humaines et sociales « dont les manifestations et traces sonores constituent autant d'empreintes possibles du social » (Le Guern 2017). De même, l'ethnomusicologie a particulièrement bien montré comment la musique s'imbriquait à de nombreuses sphères de la vie sociale dont elle est non pas une composante secondaire mais au contraire centrale (Lortat-Jacob & Roysing Olsen 2004).

Nous souhaitons à travers ce projet «ÉCHOS D'ÂMES» questionner deux axes, le premier davantage centré sur la pratique artistique, le second sur les effets d'un tel dispositif artistique.

Axe 1 - Comment les artistes s'emparent de la mémoire d'un quartier et la travaillent ?

Les représentations de la vie locale sont plurielles, celles des artistes contribuent à l'intelligibilité des territoires et sont à ce titre complémentaires à d'autres éclairages (politiques, scientifiques, associatifs...). Il s'agira de ***comprendre ce que la démarche artistique dit de la vie de quartier et le type d'éclairage proposé par les artistes.***
Les études en ethnomusicologie montrent la variété des situations sociales et culturelles dans lesquelles la musique et plus largement les sons sont centraux. Le son et la musique dépassent de loin la seule production musicale et embrassent de nombreuses sphères de la vie sociale. Nous questionnerons ***ce que le son, la musique, les ambiances sonores et les artistes qui les manipulent, disent de la vie locale.***

Axe 2 – Comment les habitants se saisissent de cette dynamique ?

L'originalité du projet réside dans la collaboration des habitants. Il s'agira donc de développer avec eux des modalités d'expression originales, basées sur le sensible et l'émotion. L'analyse d'un tel contexte de collecte voudra ***rendre compte de l'implication des habitants, de leurs modalités d'appropriation du projet et de l'adaptation des artistes aux demandes des habitants****, aux thématiques qu'ils et elles souhaitent développer. Il s'agira également d'****interroger les effets de telles dynamiques sur la vie sociale locale****, en questionnant par exemple le statut et parcours des témoignages recueillis (documents d'archives, conservation, valorisation par des institutions culturelles, comme les médiathèques, ou patrimoniales comme les Archives Départementales).*

Guillaume ETIENNE MCF Anthropologie, Université de Tours / UMR 7324 Citeres

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

Autres partenaires investis sur le projet «ÉCHOS D'ÂMES»

Centre Social de la Chancellerie
8 Rue Jules Louis Breton
18000 BOURGES

Epicerie Solidaire Bourges Nord
7 Rue Jean Rameau
18000 BOURGES

PRJ La Chancellerie
29 rue Louise Michel
18000 BOURGES

PRJ des Pressavois
Rue Théophile Gauthier
18000 BOURGES

RERS Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
15 Rue Jean Rameau
18000 BOURGES

Le hameau de la fraternité
CENTRE ASSOCIATIF Hameau de la Fraternité -
Salle Gaïa/n°3 29 rue Louise MICHEL
18000 BOURGES

Archives Départementales
Rue Jean Marie Heurtault de Lamerville
18000 Bourges

Radio Résonnance 96.9

Toutes les conventions sont en cours d'écriture

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_20-DE
Reçu le 06/05/2022

MANUFACTURE DES ARTS NUMÉRIQUES DE BOURGES

MANB
34 rue Henri Sellier
Conservatoire de Bourges - 18000 BOURGES

Contact : manbasso18@gmail.com

Siret : 832 322 051 00018 - RNA : W 181 00 42 42 - APE : 9002 Z
Depuis le 01 Août 2017

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_21A-DE
Reçu le 06/05/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le mercredi 4 mai à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français Secrétaire de Séance
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement
Charles COLLIN	Membre – Président CAF du Cher
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Nicolas LEPAIN	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_21A-DE
Reçu le 06/05/2022

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Hugo LEFELLE

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 20.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_21A-DE
Reçu le 06/05/2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

XXI - AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

Une autorisation à ester en justice doit être accordée au Directeur Général pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Une jurisprudence du Conseil d'Etat, intervenue le 12 juillet 2013, vient confirmer une décision d'une juridiction administrative infirmant l'autorisation permanente accordée par un Conseil d'Administration à son Président ou Directeur Général à ester en justice pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Je vous présente les motifs et les dossiers suivants :

Lancement d'une procédure d'expulsion pour occupation illicite sans droit ni titre.

Dossier référencé 3036151706
Dossier référencé 3036151909

Conformément à l'Article R-421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous demande de bien vouloir autoriser le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour chacune de ces procédures.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Daniel ROBIN

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 5 mai 2022
Pour le Directeur Général
Par Délégation
Le Directeur Général Adjoint,
Benoît LEMAIGRE

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER VAL DE BERRY

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_21B-DE
Reçu le 06/05/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le mercredi 4 mai à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français Secrétaire de Séance
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement
Charles COLLIN	Membre – Président CAF du Cher
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Nicolas LEPAIN	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_21B-DE
Reçu le 06/05/2022

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Hugo LEFELLE

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 20.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220504-04052022_21B-DE
Reçu le 06/05/2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 4 Mai 2022 à 9 H 30

==========

XXI - AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

Une autorisation à ester en justice doit être accordée au Directeur Général pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Une jurisprudence du Conseil d'Etat, intervenue le 12 juillet 2013 vient confirmer une décision d'une juridiction administrative infirmant l'autorisation permanente accordée par un Conseil d'Administration à son Président ou Directeur Général à ester en justice pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Je vous présente les motifs et les dossiers suivants :

Lancement d'une procédure d'expulsion pour troubles de voisinage.
Dossier référencé 0419001002

Conformément à l'Article R-421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous demande de bien vouloir autoriser le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour cette procédure mentionnée ci-dessus.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour cette procédure.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Daniel ROBIN

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 5 mai 2022
Pour le Directeur Général
Par Délégation
Le Directeur Général Adjoint,
Benoît LEMAIGRE

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER VAL DE BERRY